

Le Conseil du public(*) communique

Siégeant à Lausanne le 25 mars dernier, le Conseil du public (CP) de la RTSR a procédé à l'analyse des émissions de RTSUn *Mauvaise langue* et *Caravane FM*.

Mauvaise langue

Le Conseil du public s'est penché avec intérêt sur cette émission destinée à attirer un jeune public à la TV et sur les réseaux sociaux. Si les chiffres d'audience confirment l'intérêt des 15-29 ans, le CP a néanmoins exprimé certaines réticences fondées par une qualité d'écriture faible à moyenne, et parfois une certaine vulgarité. Sans vouloir provoquer un conflit générationnel, il a exprimé certaines recommandations allant dans le sens d'un recours plus fréquent aux actualités helvétiques, d'oser davantage, de renouveler les personnages des rubriques et de soigner les contenus et réparties.

Cela dit, le Conseil du public reconnaît l'importance de donner aux jeunes humoristes romands une tribune régionale, parfois en parallèle à leur passage par la case parisienne. L'émission ayant un bon potentiel d'amélioration, nul doute que les producteurs arriveront à concilier liberté de ton et d'interprétation et valoriser des talents en devenir !

Caravane FM

Caravane FM est devenue en peu de temps une émission fétiche du public romand et le Conseil du public a tenu à souligner l'évidente qualité de sa réalisation, l'authenticité des relations nouées, la sensibilité des animateurs face aux personnes interviewées et la joie et la positivité qui se dégage de chaque situation. Il salue le gros travail de préparation effectué avant chaque émission et le soin apporté à conserver néanmoins spontanéité et fraîcheur dans les contacts. Il conçoit aussi que toutes les émissions ne peuvent atteindre le même niveau d'émotion et que certaines expériences aient été moins réussies.

Le Conseil du public constate en outre que les valeurs de proximité, de pertinence et d'originalité propres au service public sont entièrement satisfaites par cette émission. Il encourage donc la production à continuer dans cette voie.

Contacts :

Matthieu Béguelin, président du Conseil du public RTSR / 079 897 63 11

Jean-Bernard Busset, vice-président du Conseil du public RTSR / 079 250 56 47

(*) Le Conseil du public – deux délégués par canton – est l'organe consultatif de la RTSR chargé de refléter les sensibilités régionales du public et d'assurer des contacts étroits entre les responsables des programmes de la Radio Télévision Suisse (RTS) et les auditeurs-télespectateurs. Il a pour tâche l'analyse critique des émissions diffusées par le service public et fait part de ses remarques et suggestions aux professionnels de la RTS.